

Lyon, 28 novembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lutte contre le sans-abrisme : déplacement de Renaud Payre à Bruxelles le mercredi 30 novembre

Renaud Payre, Vice-Président de la Métropole de Lyon délégué à l'habitat, au logement social et à la politique de la ville, se rendra à Bruxelles mercredi 30 novembre afin de porter l'idée d'une stratégie commune de lutte contre le sans-abrisme au niveau européen.

L'engagement de la Métropole de Lyon pour mettre fin au sans-abrisme

Depuis quelques années, la Métropole de Lyon a fait de la lutte contre le sans-abrisme une priorité essentielle. En travaillant étroitement avec Eurocities et avec la nouvelle Plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme (EPOCH), **la Métropole se mobilise et espère porter cette question au niveau européen pour s'assurer que des ressources appropriées soient allouées à l'objectif de mettre fin au sans-abrisme d'ici 2030.** La Métropole avait déjà porté ce sujet en mars 2022, à l'occasion de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne, en organisant à Lyon une conférence européenne de haut niveau sur la lutte contre le sans-abrisme. Plus récemment, la Métropole de Lyon a aussi participé à une session de la Semaine européenne des régions et des villes sur l'implication des villes dans la plateforme de lutte contre le sans-abrisme (EPOCH), organisée par le Comité européen des régions et la Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri (FEANTSA).

La mobilisation au sein du réseau Eurocities

Pour porter ce sujet avec les autres villes européennes et pour faire entendre leur voix au niveau européen, la Métropole de Lyon s'implique également fortement dans le réseau EUROCITIES (groupes de travail, Forum Affaires sociales (FAS)). La Métropole accueillera d'ailleurs le Forum Affaires sociales à Lyon en novembre 2023 sur le sujet « *des villes en transition* » afin de réfléchir collectivement aux questions du prendre soin, de l'hospitalité et de vulnérabilité.

Porter au niveau européen une stratégie européenne de lutte contre le sans-abrisme

La Métropole de Lyon estime que l'Union européenne devrait se doter d'une Stratégie européenne de lutte contre le sans-abrisme afin de disposer d'un cadre stratégique commun pour prévenir le sans-abrisme, pour protéger les personnes sans logement et pour les aider à trouver ou retrouver un logement et à se réinsérer socialement et professionnellement.

Contact presse pour Bruxelles

Amélie Smethurst,

Correspondante de la Ville et de la Métropole de Lyon à Bruxelles

asmethurst@grandlyon.com

0032 474 98 45 29

Contact presse pour la Métropole de Lyon

Arnaud Mahot

Attaché presse – Métropole de Lyon

amahot@grandlyon.com

+33 (0)4 26 99 34 27

+33 (0)6 60 69 00 48

Pour atteindre l'objectif de « zéro sans-abris » à l'horizon 2030 fixée par l'Union européenne, la Métropole de Lyon considère également que les collectivités locales ont besoin d'un soutien financier plus conséquent de l'Union européenne, les crédits aujourd'hui mobilisables étant insuffisants.

L'enveloppe du Fonds social européen plus (FSE+), en particulier, n'est pas suffisante pour couvrir les nouveaux champs d'intervention du fonds, à savoir l'inclusion sociale et la lutte contre la pauvreté, tout en maintenant un niveau de financement adéquat pour les priorités traditionnelles, telle que l'insertion professionnelle.

Au titre des satisfactions, la Métropole de Lyon se félicite cependant que la plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme (EPOCH) ait ouvert une partie de ses activités à la participation des collectivités locales, au travers d'activités d'échanges de bonnes pratiques et la mise en place d'un groupe de travail sur les financements. **La Métropole de Lyon a confirmé son intérêt d'y prendre part et espère que les travaux de la plateforme s'inscriront dans la durée.**

Contact presse pour Bruxelles

Amélie Smethurst,

Correspondante de la Ville et de la Métropole de Lyon à Bruxelles

asmethurst@grandlyon.com

0032 474 98 45 29

Contact presse pour la Métropole de Lyon

Arnaud Mahot

Attaché presse – Métropole de Lyon

amahot@grandlyon.com

+33 (0)4 26 99 34 27

+33 (0)6 60 69 00 48